

# CONTRIBUTION DES FAMILLES COLLEGE

## Classes de 5° - 4° - 3°

Année scolaire 2021 – 2022 (du 01/09/21 au 01/07/22)

Catégorie	Contribution mensuelle*	Contribution mensuelle* + demi-pension 3 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 4 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 5 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + Internat Assurance scolaire incluse
Famille non imposable	70,00 €	128,00 €	145,00 €	163,00 €	373,00 €
Impôt inférieur à : 1 000 €	76,00 €	134,00 €	151,00 €	169,00 €	379,00 €
Impôt inférieur à : 2 000 €	82,00 €	140,00 €	157,00 €	175,00 €	385,00 €
Impôt inférieur à : 3 000 €	88,00 €	146,00 €	163,00 €	181,00 €	391,00 €
Impôt supérieur à : 3 000 €	94,00 €	152,00 €	169,00 €	187,00 €	397,00 €

\*Les sommes sont indiquées pour un règlement forfaitaire mensuel en 10 échéances et tiennent compte des périodes de stages obligatoires.

**PRIX DU REPAS** (pour un externe) : 6 €  
**ETUDE AVEC GOUTER** (de 17 h à 18 h ou 19 h) : 20,00 €/mois  
 Gratuité pour tous les internes.  
**LOCATION CASIER** : 3,00 €/mois  
 Gratuité pour tous les internes.

**Réduction accordée sur la scolarité**  
 (pour au moins 2 enfants inscrits dans notre établissement)

- 25 % pour le 2<sup>e</sup> enfant
- 50 % pour le 3<sup>e</sup> enfant
- Gratuit à partir du 4<sup>e</sup> enfant

**ATTENTION**

Le montant des cotisations, une par famille pour l' APEL<sup>(1)</sup>, une par élève pour la DDEC<sup>(2)</sup>, ne sera connu que début septembre et sera ajouté sur votre facture annuelle. (environ 9 € mensuel)

Merci de votre compréhension.

(1) Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre

(2) Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique